



Fondation Rurale
de Wallonie



Opération de Développement Rural - Awans

Compte rendu de la séance d'information-consultation villageoise de Hognoul, le 10 janvier 2024

Présents :

Nombre d'habitants : 13 personnes

- Pour le Collège communal : Thibault SMOLDERS, Bourgmestre ; François LEJEUNE, Maurice BALDEWYNS, Samuel DE TOFFOL, Échevins ;
- Pour l'Administration communale : Christophe BALDEWYNS, agent relais de l'ODR ;
- Pour la Fondation Rurale de Wallonie : Caroline DELBAR & Perrine URBAIN, agents de développement.

La présentation utilisée en réunion ainsi que la retranscription des feuilles individuelles peuvent être consultées via le lien suivant : <https://bit.ly/ICV-Awans>

1. Accueil des participants

Messieurs François LEJEUNE et Thibault SMOLDERS, respectivement Échevin de la ruralité et Bourgmestre, accueillent les citoyens et se réjouissent de les voir venir s'exprimer sur l'avenir de leur commune. L'Échevin Lejeune remercie les membres du Collège pour leur présence. Il rappelle aux habitants que la première opération de développement rural de la Commune, dont la réalisation majeure est la Maison des Villages, vient de se terminer. C'est donc une seconde opération qui s'entame.

Le Bourgmestre précise que le caractère semi-rural d'Awans fait son avantage, car la Commune s'est développée économiquement. Il insiste cependant sur le souhait de maintenir la ruralité dans la Commune. Il invite enfin les citoyens à formuler, lors de cette consultation, ce qui leur tient à cœur. Il s'excuse finalement de devoir quitter la séance en cours pour assister à la CCATM.

2. Déroulement de la soirée

Perrine URBAIN, de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), présente le déroulement de la soirée.

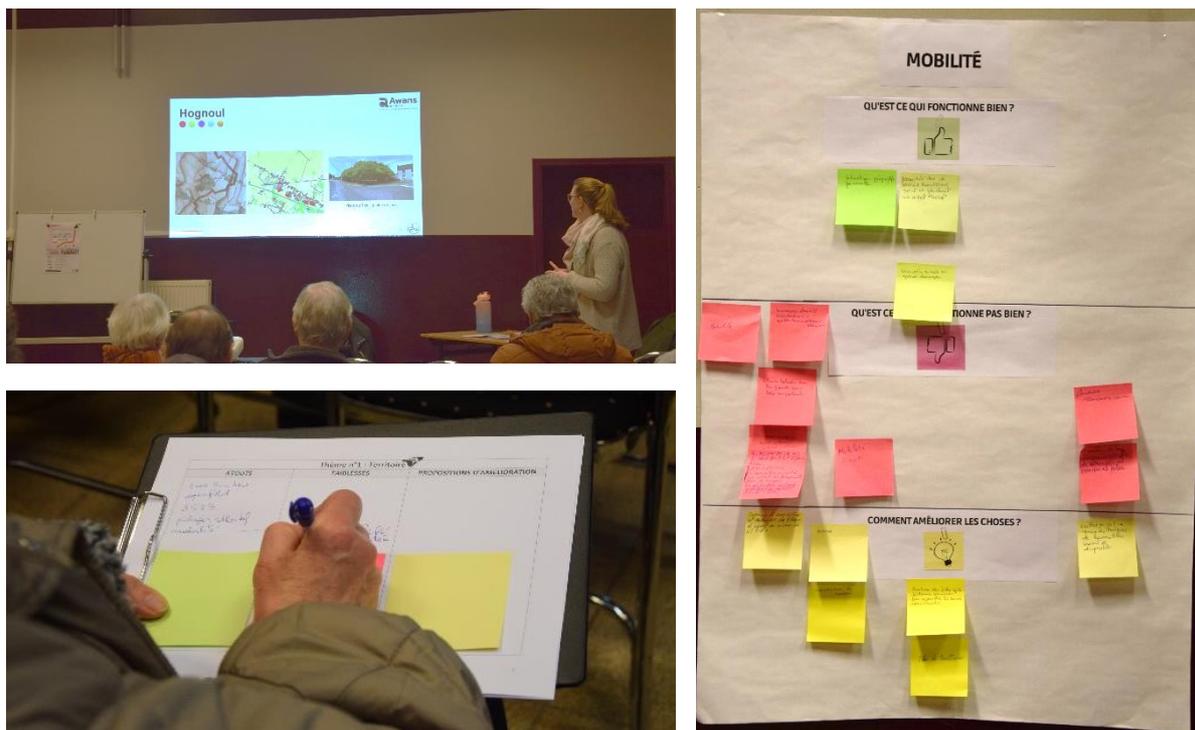
Les objectifs sont :

- d'informer les citoyens sur ce qu'est une Opération de Développement Rural (ODR) et ce qu'elle peut apporter de concret à la dynamique communale ;
- de présenter la « carte d'identité » de la Commune et de confronter les données présentées à la validation des habitants. La présentation des données est divisée en trois thématiques : territoire, population et économie. La collecte des données a été réalisée par le bureau d'études « Un Tour d'Avance » et la présentation de ces thématiques est assurée par la FRW ;
- de consulter les personnes présentes :



- Pour chacune des thématiques, il leur est demandé de lister les atouts, les faiblesses et leurs propositions (de solutions, d'améliorations, de projets) sur une feuille A4.
- Pour chacune des thématiques, il leur est demandé d'inscrire, sur des post-it de couleurs différentes, les atouts, faiblesses et propositions qui leur paraissent les plus importants (1 idée par post-it).

3. Mise en commun et élaboration d'un diagnostic partagé



Après chaque consultation en lien avec la thématique présentée, les agents de développement regroupent les post-it par thèmes sur des posters prévus à cet effet.

Les taches de couleur permettent de visualiser aisément les préoccupations les plus importantes des habitants du village. Les agents de développement en font la synthèse en public et s'assurent que leur lecture correspond bien au ressenti des participants.

Cette synthèse peut être découverte ci-dessous, tandis que la retranscription des feuilles individuelles fait l'objet d'un document à part.

Le nombre de fois qu'une idée a été émise par les participants est inscrit entre parenthèses, dans le cas contraire, l'idée n'a été formulée que par un participant.

Lors de la consultation de Hognoul, les sous-thématiques les plus préoccupantes pour les habitants sont : « **Mobilité** », « **Services, loisirs et monde associatif** » « **Publics** » et « **Entreprises, commerces, horeca, tourisme** ».

EN MATIÈRE DE TERRITOIRE :

Aménagement du territoire

/

Mobilité

La **situation géographique** d'Awans est considérée comme étant favorable. En particulier, la proximité de la commune avec les **grands axes routiers**, tout en conservant son caractère rural est appréciée. Un participant note cependant que ce même **caractère rural** est en danger.

La **mobilité** et la **sécurité** sont remises en cause sur Awans (2). La **densité de la circulation**, en particulier sur les grands axes, est considérée comme une nuisance (2) qui engendre, en outre, une **pollution atmosphérique**. L'**installation de radars** (2) est proposée comme piste solution pour réduire la vitesse du trafic. Le trafic sur la **rue d'Oupeye** est particulièrement visé (2), de même que la vitesse qui le caractérise et le bruit qu'il engendre. Toujours sur la Rue d'Oupeye, le casse-vitesse est mentionné comme étant inutile dans son rôle et à la base de nuisances pour les riverains alentours. Il est donc proposé de supprimer ce **casse vitesse**, ainsi que de rehausser la plaque d'égout au niveau des numéros 1 et 3.

Dans l'optique d'améliorer la mobilité des usagers non-motorisés, il est demandé de créer des **pistes cyclo-piétonnes sécurisées** qui permettent aux habitants de rejoindre les zones commerciales, ainsi que d'augmenter le nombre de **trottoirs**.

Enfin, le déclin de l'offre en **transports en commun** annoncé pour les prochaines années alimente les craintes des participants (2). Il est par conséquent demandé de veiller à maintenir la **diversité de l'offre** en termes de moyens de locomotion pour les habitants.

Environnement

La **nature** et les **espaces verts** représentent un atout du territoire.

Patrimoine

/

EN MATIÈRE DE POPULATION :

Les publics

Un participant pointe comme une faiblesse le fait que le territoire d'Awans abrite une fraction de **population** qui est issue du milieu urbain et qui est donc **peu adaptée au milieu rural**.

Les **places d'accueil pour la petite enfance** semblant manquer dans la Commune, il est suggéré d'**augmenter** la capacité d'accueil des services préscolaires (2), sachant que cela pourrait permettre aux parents de familles monoparentales de trouver et d'exercer un travail.

Concernant les emplois, bien que le taux d'emploi soit considéré comme correct et le taux de chômage peu élevé par rapport aux moyennes, il est suggéré d'adopter une politique de remise à l'emploi plus conséquente et un accompagnement personnalisé des bénéficiaires de cette politique, ainsi que d'augmenter le nombre d'emplois disponibles sur le territoire.

Services, loisirs et monde associatif

La **culture** est pointée comme un atout de la Commune (2), de même que le **secteur sportif** où l'offre en activité est jugée importante (2). Toujours concernant le sport, les tarifs préférentiels proposés aux Awansois par la **piscine d'Ans** sont également appréciés.

Le **tissu associatif** sur la commune est également présenté comme un atout, bien que le manque de relève pour le faire fonctionner en constitue la faiblesse principale.

Logement

Le bon pourcentage d'**occupation des bâtiments** est mentionné comme un atout. Cependant, cela implique corollairement une faible disponibilité de logements. Ce manque d'accès à la propriété implique un **vieillessement de la population**. En guise de solution, il est proposé est d'optimiser l'**offre de logements** neufs ou à réhabiliter.

Participation, communication et gouvernance

Le travail de l'**ADL** est fortement apprécié par les participants (4). En particulier, l'ADL est jugée efficace dans son travail ainsi que dans sa capacité à aborder tous les domaines et à toucher tout le monde (agenda, entreprises, emploi, agriculture, commerces).

EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE :

Entreprises, commerces, Horeca, tourisme

La commune d'Awans propose une **offre commerciale complète**. Mais une conséquence est la **possible saturation** du secteur. De plus, les **petits commerces** semblent être **en diminution**, ce qui est une raison pour apporter aux commerçants une aide dans la mise en place de **circuits courts** qui soient **pérennes**.

Le **faible développement du tourisme** est pointé comme une faiblesse mais de nouvelles initiatives se sont récemment mises en place sur le territoire. À voir donc si ces initiatives changeront la situation à l'avenir.

Agriculture

La place importante qu'occupe l'**agriculture sur le territoire** est vue comme un atout.

Ressources

/

4. Tour de questions & remarques

Questions/réponses concernant l'ODR :

Est-ce que la durée de mise en œuvre varie en fonction de la durée de l'élaboration ?

Non, la durée de mise en œuvre d'un PCDR est de 10 ans sauf si la Ministre écourte le délai octroyé mais cela arrive rarement.

Avec l'arrivée du tram à Liège, des lignes de bus sont susceptibles de disparaître. Quel poids cette opération de développement rural va-t-elle donner à l'avis des habitants d'Awans sur le sujet ?

Les consultations ainsi que les prochaines étapes de l'ODR permettent de recueillir l'avis de la population sur différentes thématiques. Si un sujet est récurrent, il sera mis en évidence dans le programme. Ce programme proposera alors un argument appuyé à présenter aux instances compétentes dans le domaine.

Questions/réponses concernant le diagnostic du territoire :

Un participant note qu'il est intéressant de présenter la gare de Bierset-Awans mais souligne qu'une voiture est nécessaire aux habitants de Hognoul pour se rendre à la gare.

Les participants signalent l'absence, dans la présentation, d'une des 4 maisons de repos de la Commune : les Patios, à Hognoul. Les chiffres sont par conséquent potentiellement à revoir.

La FRW signalera cela à l'Auteur de PCDR et adaptera la présentation pour la prochaine séance.

NDLR : *Les chiffres présentés proviennent de l'IWEPS. L'ajout de cette maison de retraite dans le diagnostic ne change donc en rien les taux présentés.*

Une personne demande si l'augmentation du prix des habitations depuis 2013, s'élevant à 49%, porte sur le territoire d'Awans uniquement ou s'il s'agit d'une moyenne régionale.

Il s'agit d'un chiffre propre à Awans.

Une autre personne ajoute qu'on comprend alors la difficulté des jeunes à s'implanter sur le territoire, vu les prix de l'immobilier.

Concernant l'âge élevé du bâti sur Awans, un participant estime que pour garder l'activité au centre d'une commune, il faut que la population investisse les anciennes maisons qui peuplent les centres. De même pour garder un bâti groupé, il convient de garder un bâti ancien et de rénover.

Concernant les données relatives aux indépendants présents sur le territoire, un participant demande si les SPRL (SRL) sont comprises dans la catégorie des indépendants.

La FRW se renseignera auprès de l'Auteur.

NDLR : *La catégorie des travailleurs indépendants et aidants pour laquelle les données sont présentées comprend toutes les personnes de 15 ans ou plus assujetties à l'INASTI. Les chiffres englobent donc, parmi d'autres, les dirigeants des SPRL et SRL.*

Une personne souligne que chaque village possède sa salle communautaire.

Des personnes estiment, sur ce point, que certains villages sont moins bien lotis que d'autres en termes d'espace et de confort, en particulier les villages de Villers-l'Évêque et d'Othée.

Un échevin répond que le nombre de places disponibles dans ces salles sont finalement proportionnelles au nombre d'habitants du village.

Une personne remarque que le Pass'Sports propose des activités à des heures incompatibles avec des horaires de travail classiques.

Le Pass'Sport a été revu récemment et propose depuis lors 4 activités sportives en soirée.

Interpellations du public :

Lorsqu'un problème survient pour les riverains habitant le long de la grand route, ces derniers doivent prendre contact avec le MET (SPW mobilité et transport). La Commune ne s'inquiète pas des problèmes que rencontrent ces riverains.

L'agrandissement de l'aéroport ajoutera du trafic à l'actuel, qui est déjà jugé comme étant insupportable. Chaque véhicule estimé doit en fait se compter en double (aller + retour). Il en va de même pour le trafic lié aux emplois créés. Pour chaque employé supplémentaire qui se rendra à l'aéroport, il faudra compter les trajets aller-retour par jour. Cela engendre des craintes pour les riverains.

Un recours a été introduit par la Commune contre le nouveau permis. Une nouvelle route a été créée pour relier le shopping Ikea au Shopping Hubo/O'Green. Dès de son ouverture, prévue au printemps prochain, elle permettra de désengorger les voies principales de ces surplus. Un parc PME est également créé dans cette zone.

L'aménagement de la Campagne de Stockis est déprécié.

Le projet de développement de la Campagne de Stockis, comprenant un développement des espaces dédiés au fret aérien, ainsi que le développement de routes reliant les villages de l'entité avec ce lieu est actuellement en stand-by.

5. Mot de la fin

Pour terminer la soirée, Caroline DELBAR, invite les participants qui le souhaitent à compléter le formulaire en ligne avec des idées complémentaires qui leur viendraient suite à la soirée. Ce formulaire sera accessible jusqu'au 29 février 2024.

Elle rappelle également les dates et lieux des prochaines rencontre et invite les participants à communiquer auprès des autres habitants sur cet événement. Enfin, elle invite les personnes intéressées à s'inscrire à la CLDR. Cela peut être fait via les formulaires distribués sur place, ou via le formulaire en ligne (jusqu'au 29 février 2023).

Les comptes rendus des info-consultations de tous les villages et la retranscription des feuilles individuelles seront disponibles sur le site dédié à l'ODR d'Awans :

<https://www.awans-odr.info/>.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie
Perrine Urbain & Caroline Delbar

Evaluation des séances

Les participants ont été invités à remplir un formulaire d'appréciation qui permettra aux agents de la FRW d'améliorer la qualité de leurs animations.

8 personnes sur 13 ont remis le document complété avec le taux de satisfaction suivant :

1. Appréciation générale	75 %
2. Rythme de la réunion	78 %
3. Clarté de l'information donnée	84 %
4. Méthodologie de travail adaptée	78 %

Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, vous pouvez contacter Perrine Urbain ou Caroline Delbar (Fondation Rurale de Wallonie) au 019/58.93.21 ou par courriel : p.urbain@frw.be ou Christophe Baldewyns (agent relais de l'Opération) au 04/364.06.33 ou env@awans.be

